

Municipalité d'Authier-Nord
District d'Abitibi-Ouest
Province de Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 5 juillet 2023 à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : mesdames Noëlla Dubé et Michelle D'Amours et, messieurs Gilles Dubé, Luc Raby et Bruno Dubé.

Assistent également à la séance, madame Priscillia Lefebvre, qui agit comme greffière par intérim.

Était absente madame Marie-Ève Larouche.

1-Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Le maire prend les présences. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h35.

2023-07-01 Il est proposé par Bruno Dubé, appuyé par Gilles Dubé et résolu d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité

1.1 Désignation d'une greffière-trésorière par intérim

2023-07-02 Il est proposé par Bruno Dubé et appuyé par Michelle d'Amours de désigner Madame Priscilla Lefebvre comme greffière-trésorière par intérim.

Adopté à l'unanimité

2-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2023.

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal des délibérations de la séance du 7 juin 2023 du conseil de la municipalité d'Authier-Nord a été acheminé à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus afin que ceux-ci en prennent connaissance ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal.

2023-07-03 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gille Dubé, appuyé par Luc Raby et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 juin 2023 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

3-Comité du 100^e anniversaire

- Le 100^e c'est bien déroulé. Le compte rendu sur la situation financière sera fait prochainement.

4-Séance de la MRC. Compte-rendu du maire

- Modernisation de la collecte sélective, une nouvelle proposition sera transmise;
- Achat d'un camion sanitaire au coût de 492 780\$ et une garantie prolongée de 5 ans au coût de 4 836\$. Le camion devrait être livré d'ici juin 2024;
- Adoption du document *Stratégie jeunesse Abitibi-Ouest*. Le comité consultatif jeunesse, composé de 10 jeunes de 12 à 35 ans représentant les différents secteurs du territoire, a été mis sur pied afin d'orienter et de déterminer les pistes d'action en adéquation avec les besoins des jeunes du territoire.
- Un appel de projets FQIS est désormais lancé pour le territoire de la MRC d'Abitibi-ouest et l'enveloppe dispose une somme de 137 424\$. La réalisation des projets devront être complétés d'ici le 31 mars 2024;
- Discussion sur les feux.

5-Période de questions.

- Rocaille à démonter ? : l'employé pourra procéder à enlever la rocaille situé dans le parc rue Poirier;
- Une permission spéciale doit-elle être faite pour tenir une activité à la mini-forêt ? La personne peut seulement contacter la municipalité pour leur informer l'envergure de l'activité.

Fin de la période de questions.

6-Administration générale.

6.1 Approbation des déboursés.

CONSIDÉRANT QUE les listes des déboursés relatifs aux salaires et aux comptes payés du mois de juin 2023, ainsi que des comptes à payer jusqu'au 5 juillet 2023 ont été présentés aux membres dudit conseil ;

CONSIDÉRANT QUE le total de ces déboursés totalisent 64 364.71\$.

2023-07-04 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bruno Dubé, appuyé par Noëlla Dubé, et résolu d'approuver la liste des déboursés telle que présentée.

Adopté à l'unanimité

6.2 Adoption de la correspondance.

CONSIDÉRANT QUE la liste des correspondances a été acheminée à chacun des membres du conseil afin qu'ils en prennent connaissance avant la séance.

2023-07-05 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Noëlla Dubé, appuyée par Luc Raby et résolu QUE la municipalité d'Authier-Nord donnera un don au montant de 100\$ à la Société sur la recherche du cancer.

QUE suite à une demande d'accès à l'information, la municipalité d'Authier-Nord va vérifier la procédure avec le Ministère des affaires municipal et de l'habitation (MAMH) afin de s'assurer de bien suivre la loi sur ladite demande.

Adopté à l'unanimité

6.3 Report de la séance du conseil du 2 août 2023

2023-07-06 Il est proposé par Michelle d'Amours et appuyé par Gilles Dubé de reporter la séance du conseil du 2 août 2023 au mardi 15 août 2023 à la même heure qu'à l'habitude soit à 19h30.

7-Sécurité publique.

7.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement

Un avis de motion est donné par Luc Raby concernant le projet de règlement 2023-02 sur les feux extérieurs. Le projet de règlement a été déposé à cette séance.

7.2 Étude d'opportunité – mise à niveau des services de sécurité incendie par l'optimisation des ressources territoriales en sécurité incendie

Une rencontre aura lieu le 6 juillet 2023 au Lilianne Perreault à 19h pour la présentation de d'études d'opportunité concernant la mise à niveau des services de sécurité incendie.

8-Transport routier.

2023-07-07 **8.1 MTQ – Demande de réparation des ponts sur le territoire de la municipalité**
Il est proposé par Bruno Dubé et appuyé par Gilles Dubé, que la municipalité est autorisée à faire l'achat de matériaux pour la réparation des ponts sur son territoire suite à la demande du Ministère des transports (MTQ).

Adopté à l'unanimité

9-Hygiène du milieu

9.1 Régie des déchets

Noëlla Dubé, conseillère responsable du dossier nous informe qu'il n'y a pas eu de réunion. La prochaine rencontre aura lieu au mois de septembre.

10-Aménagement, Urbanisme et Développement.

10.1 Désignation d'un inspecteur municipal par intérim

CONSIDÉRANT que Madame Carol Bédard est en arrêt de travail pour un temps indéterminé.

2023-07-08 Il est proposé par Luc Raby et appuyé par Michelle d'Amours, d'accepter le contrat de travail de M. Jean-Guy Hébert et procéder à son embauche en tant qu'inspecteur municipal par intérim. M. Fernand Major, maire, est autorisé à signer le contrat.

Adopté à l'unanimité

11-Loisirs et culture

2023-07-09 **11.1 Achat de MG20 et criblure pour le stationnement à la salle multiservice**
Il est proposé par Michelle d'Amours et appuyé par Gilles Dubé de procéder à la réparation du système d'eau usé pour le stationnement des roulottes. L'achat d'une pompe et des tuyaux est autorisé pour un montant d'environ 2 500\$.

Adopté à l'unanimité

12. Période de questions

- Est-ce qu'il est possible d'installer le nouveau module de jeux (avion) au parc ? Pas pour l'instant. Des vérifications sur l'installation de ce module devraient être faites pour que les utilisateurs puissent en profiter en toute sécurité. Mais pour l'instant nous avons d'autres modules à sécuriser.

Fin de la période de questions.

13-Divers

13.1 Bacs à fleurs sur l'accotement de la principale

Suite à un appel du MTQ, la municipalité doit déplacer les bacs à fleurs situés sur la rue principale puisqu'ils ne respectent pas la distance avec la ligne blanche de la rue. Les bacs seront déplacés à d'autres endroits dans la municipalité.

2023-07-10 **13.2 Demande d'hydro Québec**
Il est proposé par Luc Raby et appuyé par Bruno Dubé d'autoriser Priscillia Lefebvre à signer la demande d'Hydro Québec concernant l'installation d'ancrage au 237, chemin de Ceinture du lac.

Adopté à l'unanimité

2023-07-11 **13.3 Demande de Vidéotron**
Il est proposé par Michelle d'Amours et appuyé par Noëlla Dubé d'autoriser Priscillia Lefebvre à signer la demande de Vidéotron concernant la prolongation de 6 mois du permis pour l'installation du réseau de câbles de fibres optiques.

Adopté à l'unanimité

13.4 Facture de Qualinet

Nous avons reçu la facture de Qualinet au montant de 19 329.50\$, suite au dégât d'eau dans le sous-sol du bureau municipal. Les assurances de la municipalité sera contacté pour savoir comment la procédure fonctionne pour le paiement de cette facture.

Adopté à l'unanimité

13.5 Descente de bateaux

Des pancartes seront installées pour avertir les utilisateurs de la descente de bateaux qu'il n'y a pas beaucoup d'eau et que la municipalité n'est pas responsable des bris.

Adopté à l'unanimité

2023-07-12 **13.6 Abat-poussière**
Il est proposé par Noëlla Dubé et appuyé par Bruno Dubé d'autoriser la facture de Proulx et Genesse au montant de 1 500\$ pour l'épandage de l'abat-poussière.

Adopté à l'unanimité

2023-07-13 **14-Clôture de la séance.**
L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Luc Raby et appuyé par Michelle d'amours de lever la séance. Il est 20h40.

Adopté à l'unanimité